



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 7 mai 2026

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
202^e année
7 mai 2026
n° 18 / 8127^e
pages 809 à 856



ÉDITORIAL

809 *Aut simul stabunt aut simul cadent ?*, Franck Laffaille

ACTUALITÉS

- 812 Entente illicite (dommages et intérêts) : application de la directive de 2014
- 812 Droit d'auteur (communication au public) : résidence de personnes âgées
- 813 Mandat de dépôt (effet différé) : constitutionnalité sous réserve du régime
- 814 Étranger (visa de long séjour) : constitutionnalité sous réserves du régime
- 815 Jour férié (1^{er} mai) : présentation d'un projet de loi d'assouplissement

LECTURES

816 Introduire un droit national pour un lectorat mondial, Jean-Sylvestre Bergé

POINT DE VUE

817 Brèves réflexions sur l'intelligence humaine... non artificielle (IHNA), Jacques Mestre

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 826 **Nouvelle Bibliothèque de Thèses** : Les contrats de fourniture de main-d'œuvre, Cécile Langaney
- 829 L'abus de dépendance, Louise Bottin
- 831 **Panorama** : Droit de la preuve, Augustin Aynès et Jean-Daniel Bretzner
- 841 **Notes** : L'état civil pris d'assaut par le droit de l'Union ou la chute du dernier bastion, note sous CJUE 12 mars 2026, Amélie Panet-Marre et Ludovic Paillet
- 847 Le contrôle de fait, la qualité d'actionnaire et les fonds communs de placement, note sous Soc., mixte, 18 mars 2026, Thomas Gérard
- 851 De quelques précisions bienvenues sur l'obligation parentale d'entretien et d'éducation de l'enfant majeur, note sous Civ. 1^{re}, 4 mars 2026, Mathilde Pouillon

ENTRETIEN

856 Anne-Blandine Caire – Trois questions sur la présomption de victimité



Lefebvre Dalloz

Recueil Dalloz

PRÉSIDENTE ET PRINCIPALE ASSOCIÉE,
LEFEBVRE SARRUT
10 place des Vosges – 92400 Courbevoie
542 052 451 RCS Nanterre
recueil@dalloz.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
JULIEN TANGUY,
représentant permanent de Lefebvre Sarrut
DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE DELESALLE SORDET
DIRECTRICE
DE LA RÉDACTION CIVIL, PÉNAL ET IMMOBILIER,
CORINNE GENDRAUD

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DESSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MEZLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCAL DEUNER

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD

RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVAL

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZE-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMEIL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, *Directrice*

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1234,20 € TTC

Etranger : 1304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2026

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges – 92400 Courbevoie

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

Aut simul stabunt aut simul cadent ?
À propos de (l'insupportable) irresponsabilité
(constitutionnelle et politique) du chef de l'État

809

ACTUALITÉS

812

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Entente illicite (dommages et intérêts) :

application de la directive de 2014,

CJUE 30 avr. 2026

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (communication au public) :

résidence de personnes âgées,

CJUE 30 avr. 2026

813

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Mandat de dépôt (effet différé) :

constitutionnalité sous réserve du régime,

Cons. const. 30 avr. 2026

814

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (visa de long séjour) :

constitutionnalité sous réserves du régime,

Cons. const. 30 avr. 2026

815

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Jour férié (1^{er} mai) : présentation

d'un projet de loi d'assouplissement

LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

816

Introduire un droit national pour un lectorat mondial
par Jean-Sylvestre Bergé



817 Brèves réflexions sur l'intelligence humaine...
non artificielle (IHNA)
par Jacques Mestre



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

819 Faut-il consacrer une exception d'illicéité
en droit de la responsabilité civile ?
par Jonas Knetsch et Marie Leveneur-Azémar

THÈSES

826 Les contrats de fourniture de main-d'œuvre
par Cécile Langaney

829 L'abus de dépendance
par Louise Bottin

PANORAMA

831 Droit de la preuve
janvier 2025 – janvier 2026
par Augustin Aynès et Jean-Daniel Bretzner

NOTES

841 L'état civil pris d'assaut par le droit de l'Union ou la chute
du dernier bastion, note sous CJUE 12 mars 2026
par Amélie Panet-Marre et Ludovic Pailier

847 Le contrôle de fait, la qualité d'actionnaire
et les fonds communs de placement,
note sous Soc., mixte, 18 mars 2026
par Thomas Gérard

851 De quelques précisions bienvenues sur l'obligation
parentale d'entretien et d'éducation de l'enfant majeur,
note sous Civ. 1^{re}, 4 mars 2026
par Mathilde Pouillon



856 Anne-Blandine Caire –
Trois questions sur la présomption de victimité

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :
40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :
9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence :
20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :
5 500 signes (références entre parenthèses).

À la une

La réforme de la facturation électronique et la banalisation des honoraires

étude par Benjamin PITCHO

À partir du 1^{er} septembre 2026, les avocats devront émettre des factures électroniques. Un mécanisme destiné à renforcer la transparence financière et la lutte contre la criminalité, mais qui menace leur secret professionnel en banalisant leurs honoraires et leurs missions.



© Destina_AdobeStock

Actualité

Extension du droit de visite des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté

focus

Procès de la DZ Mafia : quels enseignements tirer des débordements ?

focus

Doctrine

Incidences de la réforme du crédit à la consommation sur l'assurance-emprunteur

note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Ord. n° 2025-880, 3 sept. 2025

Jurisprudence

L'accès à la profession d'avocat dans l'œil du principe d'égalité

note par Dominique PIAU sous CE, 6^e-5^e ch. réunies, 13 mars 2026 (2 arrêts)

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Rémi DALMAU

Professeur à l'université de Lorraine

• Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT

Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord

• Vincent MALASSIGNÉ

Professeur à CY Cergy Paris Université

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean-Baptiste BARBIÈRI, Marie BOUTRON-COLLINOT, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Romain DUMONT, Victor GRILLO, Diane LAMARCHE, Xavier LEMARÉCHAL, Célia MAYRAN, Claire-Anne MICHEL, Laurine TEIXEIRA, Henri VEILLON et Lucie WATRIN



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL490g7 ■ Extension du droit de visite des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté 3
- GPL490i3 ■ De nécessaires ponts à construire entre justice et psychiatrie 4
- GPL490f2 ■ Procès de la DZ Mafia : quels enseignements tirer des débordements ? 5
- GPL490f0 ■ À Bordeaux, le TJ ouvre un pôle dédié aux affaires civiles en dehors du site historique 7
- GPL490h3 ■ Rapport d'activité 2025 du CSM : l'État de droit, encore et toujours 8
- GPL489i5 ■ Des cordonniers bien mal chaussés...
libres propos par Thomas BAUDESSON 9


Technique

- GPL490h4 ■ La réforme de la facturation électronique et la banalisation des honoraires
étude par Benjamin PITCHO 10

Doctrine

- GPL486i0 ■ Incidences de la réforme du crédit à la consommation sur l'assurance-emprunteur
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Ord. n° 2025-880, 3 sept. 2025 12

Jurisprudence

- GPL490e8 ■ L'accès à la profession d'avocat dans l'œil du principe d'égalité
note par Dominique PIAU sous CE, 6^e-5^e ch. réunies, 13 mars 2026 (2 arrêts) 15
- GPL489x5 ■ L'art de demander la prorogation des effets du commandement valant saisie ou la nécessité de déposer des conclusions
note par Florian ROGER sous Cass. 2^e civ., 5 mars 2026 19
- GPL489w9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 22
- GPL489j2 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL489m0 ■ Chronique de jurisprudence de droit de l'arbitrage
par Lilian LARRIBÈRE en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL489m0> 

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

29

Sous la responsabilité scientifique de

Rémi DALMAU, Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT et Vincent MALASSIGNÉ

Retrouvez la semaine prochaine sur la Base Lextenso le hors-série dématérialisé sur le colloque annuel de l'association Droit & Commerce



GUIDE PRATIQUE

CONSULTATION ANNUELLE DES ASSOCIÉS DE SARL 2026

Un guide et des modèles pour approuver les comptes annuels d'une SARL (cahier joint)



www.effl.fr



À LA UNE

Question d'actualité - 28^e régime en droit des sociétés : statut à l'aplomb ou en surplomb des droits nationaux ?

23

Entreprise en difficulté - Une condamnation en référé peut être prise en compte dans le calcul du passif exigible

10

Biens de l'entreprise - Articulation des actions en contrefaçon et en concurrence déloyale : évolution de jurisprudence

17

Bourse - Offre publique de retrait : précisions sur l'indépendance de l'expert chargé de contrôler le prix

7



Lefebvre Dalloz



Sociétés

- 4 - Conjoint salarié dans une société dirigée par son époux
- 4 - « Record date » avancée à J-5 avant l'assemblée
- 5 - Gel de certificats d'actions
- 6 - Participation aux assemblées du titulaire de fractions d'action

Bourse

- 7 - Offre publique de retrait : mission de l'expert indépendant
- 8 - Recevabilité d'une offre publique de retrait

Entreprise en difficulté

- 10 - Détermination du passif exigible
- 11 - Vente aux enchères d'un bien d'une entreprise en redressement judiciaire
- 11 - Intérêt du liquidateur à agir en extension de la procédure collective

Contrats

- 12 - Prêt souscrit par un prête-nom
- 14 - Enrichissement injustifié
- 14 - Vol de marchandise : faute inexcusable du transporteur
- 15 - Obligation de conseil du notaire en cas de vente de locaux loués
- 15 - Qualité de gérant de succursale

Finances de l'entreprise

- 16 - Restitution des primes d'assurance après l'annulation d'un prêt

Biens de l'entreprise

- 17 - Articulation des actions en contrefaçon et en concurrence déloyale
- 18 - Droit de préférence du locataire commercial
- 18 - Sortie de l'indivision et vente d'un bien indivis

Concurrence

- 19 - Sanction d'une association d'entreprises pour entente
- 20 - Mesures d'interdiction en cas de concurrence déloyale
- 21 - Désorganisation d'une entreprise causée par des pratiques anticoncurrentielles

Compliance

- 22 - LCB-FT : exception à la vigilance

Question d'actualité

- 23 - 28^e régime en droit des sociétés : statut à l'aplomb ou en surplomb des droits nationaux ?

Veilles

- 33 - Veille législative
- 34 - Veille fiscale et sociale



GUIDE PRATIQUE



Cahier joint

CONSULTATION ANNUELLE
DES ASSOCIÉS DE SARL 2026

DROIT DES AFFAIRES

BRDA

BULLETIN RAPIDE

CAHIER

N°9

1^{ER} MAI

26

GUIDE PRATIQUE

CONSULTATION ANNUELLE DES ASSOCIÉS DE SARL 2026

Le présent guide présente la marche à suivre pour approuver les comptes des SARL et des EURL, qu'elles choisissent de réunir les associés en assemblée ou, comme cela est désormais permis, de recourir à une consultation écrite ou à un acte constatant le consentement de tous les associés. Il comporte un ensemble de fiches pratiques auxquelles ont été intégrés de nombreux modèles (lettres, convocation, rapport de gestion, etc.). Il liste aussi les dates limites à respecter.



www.efl.fr



Lefebvre Dalloz



Consultation annuelle des associés de SARL 2026

- 4 - Planning des opérations à réaliser
- 8 - Vérifications préalables
- 9 - Établissement des documents comptables
- 10 - Établissement des documents de gestion prévisionnelle et du rapport sur ces documents
- 11 - Rapport de gestion
- 16 - Rapport sur les conventions réglementées
- 18 - Rapport sur la gestion du groupe
- 18 - Mise à la disposition du commissaire aux comptes des comptes annuels et du rapport de gestion
- 19 - Participation et vote des associés
- 20 - Convocation et information des associés avant la tenue d'une assemblée
- 24 - Tenue de l'assemblée des associés
- 30 - Modalités de la consultation écrite
- 34 - Modalités de la prise de décision par acte constatant le consentement de tous les associés
- 37 - Établissement du procès-verbal de l'assemblée et de la consultation écrite
- 42 - Conservation des procès-verbaux et des actes
- 42 - Formalités de publicité
- 45 - Établissement des documents de gestion prévisionnelle complémentaires
- 46 - Information du commissaire aux comptes sur la poursuite des conventions réglementées
- 47 - EURL : planning des opérations à réaliser
- 49 - Opérations préalables à l'approbation des comptes de l'EURL
- 50 - Décisions prises par l'associé unique

Revue Lamy Droit des affaires

Entre extraterritorialité et causalité : les nouveaux jalons du devoir de vigilance des entreprises donneuses d'ordre

Marius CHAPON

**L'impact de l'IA sur les mécanismes de prévention
et de traitement des difficultés des entreprises**

Nopire Severin HIEN

**Du représentant social à l'aune des éclaircissements jurisprudentiels
de la réforme du droit des contrats**

Bee RECEVEUR

**Résolution judiciaire d'une cession d'actions : le cédant rétabli de plein
droit dans ses droits d'actionnaire, par principe, au jour de l'assignation**

Emmanuel CORDELIER

**Cession de fonds de commerce :
le contrat de distribution de sélection n'est pas transféré**

Christine LEBEL

**Harmonisation européenne de la lutte contre la corruption
et de la LCB-FT : enjeux et perspectives**

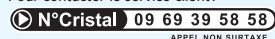
Marie-Emma BOURSIER

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Blin-Franchomme: Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable
Jean-Michel do Carmo Silva: Professeur de droit, Grenoble École de Management
Emmanuel Daoud: Avocat associé, Cabinet VIGO
Jack Demaison: Avocat associé, SIMON Associés
Laurence Caroline Henry: Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation
Arnaud Lecourt: Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour
Jacques Mestre: Professeur agrégé des Facultés de droit
Cyril Nourissat: Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur: Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen
Représentante légale: Rokhaya Pondi
Associé unique: Karnov HoldCo France
Directrice de la publication: Rokhaya Pondi
Directrice des rédactions: Sylvie Duras
Responsable des rédactions: Chloé Mathonnière
Rédacteur en chef: Brice Lemercier Denos
Rédaction: Salma Akdad, Céline Garnier, Camille Madi, Victoria Mauriès, Rolanda Ondo, Héroïse Planckaert, Brintha Selvachandran
Dépôt légal: à parution • **Prix au numéro**: 81,58 €^{TTC}
N° ISSN (version en ligne): 2109-9367
N° ISSN (version imprimée): 1279-8401
Périodicité: mensuel • **N° CPPAP**: 0130 T 87146 •
Crédit photos: Getty Images • **Imprimeur**: Duplprint, 733, rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne • **Origine du papier**: Pologne • **Taux de fibres recyclées**: 0 % •
Certification: PEFC • **Eutrophisation**: Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client:



Courriel: contact@lamyliaisons.fr
Internet: www.lamy-liaisons.fr - www.lamylinenew.fr - www.liaisons-sociales.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu de cette publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon, y compris toute utilisation par des systèmes ou modèles d'intelligence artificielle ou toute reproduction ou extraction à des fins de fouille de textes et de données (TDM), notamment en application de l'article 4 de la Directive (UE) 2019/790. L'éditeur se réserve expressément ces utilisations.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante :
 RLDA 2026, n° 225-1 (année, n° de la revue, n° du commentaire)

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

FOCUS	4
SOCIÉTÉS	6
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	7
BANQUE ET FINANCE	9
CONSOMMATION	10
DROIT PÉNAL DES AFFAIRES	12
COMPLIANCE – RSE	14
À RETENIR ÉGALEMENT	16

REPÈRES

SOCIÉTÉS

- Résolution judiciaire d'une cession d'actions: le cédant rétabli de plein droit dans ses droits d'actionnaire, par principe, au jour de l'assignation..... 19
Par Emmanuel CORDELIER

COMMERCIAL

- Cession de fonds de commerce: le contrat de distribution de sélection n'est pas transféré..... 24
Par Christine LEBEL

RSE

- Entre extraterritorialité et causalité: les nouveaux jalons du devoir de vigilance des entreprises donneuses d'ordre..... 27
Par Marius CHAPON

PERSPECTIVES

ÉTUDE

- L'impact de l'IA sur les mécanismes de prévention et de traitement des difficultés des entreprises..... 33
Par Nopire Severin HIEN

L'ANNIVERSAIRE DU MOIS

- Du représentant social à l'aune des éclaircissements jurisprudentiels de la réforme du droit des contrats..... 39
Par Bee RECEVEUR

ENTRETIEN

- Harmonisation européenne de la lutte contre la corruption et de la LCB-FT: enjeux et perspectives..... 48
Par Marie-Emma BOURSIER

Revue Lamy Droit des affaires

Actualités du droit pénal de l'entreprise, Troisième journée Frédéric Stasiak, Actes du colloque du 15 décembre 2025, Université de Lorraine

*Sous la responsabilité scientifique de Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER
et Bruno PY*

*Avec les contributions de Patrice ADAM, Delphine BRACH-THIEL,
Jean-Marie BRIGANT, Apolline DUPIRÉ, Pierre ESCHBACH,
Julie LEONHARD, Eva MARCACCI, Mathieu MARTINELLE,
Haritini MATSOPOULOU, Romane MUNARI, Artur POROSSIAN,
Bruno PY, Renaud SALOMON, Marc SEGONDS et Julien WALTHER*

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Blin-Franchomme : Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

Jean-Michel do Carmo Silva : Professeur de droit, Grenoble École de Management

Emmanuel Daoud : Avocat associé, Cabinet VIGO

Jack Demaison : Avocat associé, SIMON Associés

Laurence Caroline Henry : Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Arnaud Lecourt : Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

Jacques Mestre : Professeur agrégé des Facultés de droit

Cyril Nourissat : Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentante légale : Rokhaya Pondi

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directrice de la publication : Rokhaya Pondi

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Responsable des rédactions : Chloé Mathonnière

Rédacteur en chef : Brice Lemercier Denos

Rédaction : Salma Akdad, Céline Garnier, Camille Madi, Victoria Mauriès, Rolanda Ondo, Héloïse Planckaert, Brintha Selvachandran

Dépôt légal : à parution • **Prix au numéro** : Ne peut être vendu séparément de la revue principale

N° ISSN (version en ligne) : 2109-9367

N° ISSN (version imprimée) : 1279-8401

Périodicité : mensuel • **N° CPPAP** : 0130 T 87146 •

Crédit photos : Getty Images • **Imprimeur** : Duplprint,

733, rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne • **Origine**

du papier : Pologne • **Taux de fibres recyclées** : 0 % •

Certification : PEFC • **Eutrophisation** : Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client :



Courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.lamy-liaisons.fr - www.lamylinenew.fr

- www.liaisons-sociales.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu de cette publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon, y compris toute utilisation par des systèmes ou modèles d'intelligence artificielle ou toute reproduction ou extraction à des fins de fouille de textes et de données (TDM), notamment en application de l'article 4 de la Directive (UE) 2019/790. L'éditeur se réserve expressément ces utilisations.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante :
RLDA 2026, suppl. n° 225-1 (année, n° de la revue, n° du commentaire)

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS

- **Calebrendaines, balivernes et billevesées en mémoire d'un collègue singulier** 3
Par Bruno PY

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL

- **À la croisée du droit pénal du travail et du droit social** 5
Par Renaud SALOMON
- **Les dessous du travail dissimulé : entre pratiques judiciaires et réalités juridiques** 9
Par Julie LEONHARD
- **Vicissitudes des poursuites pénales en France pour des faits d'esclavage commis à l'étranger : à propos de l'affaire Vinci et la coupe du monde au Qatar** 13
Par Romane MUNARI et Artur POROSSIAN
- **La traite des êtres humains à visée d'exploitation par le travail** 19
Par Catherine MÉNABÉ
- **Harcèlement moral : figure(s) de victime** 25
Par Patrice ADAM

DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

- **Droit de se taire en droit répressif des affaires : entre consécration constitutionnelle et effectivité fragmentée** 31
Par Mathieu MARTINELLE
- **Extension du champ d'application de l'abus de confiance : focus sur l'inclusion des biens immatériels** 35
Par Apolline DUPIRÉ et Eva MARCACCI
- **La faute lucrative et la construction d'un droit civil punitif** 39
Par Pierre ESCHBACH
- **Procédures négociées et sanctions pécuniaires : traits communs et interactions du droit de la concurrence et du droit anticorruption** 43
Par Julien WALTHER

DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

- **Des liens entre la délinquance financière et la criminalité organisée** 51
Par Marc SEGONDS
- **Un regard critique sur les dernières évolutions jurisprudentielles en matière de responsabilité pénale des personnes morales** 57
Par Haritini MATSOPOULOU
- **Réforme de la prise illégale d'intérêts : resserrer pour mieux dépénaliser** 65
Par Jean-Marie BRIGANT
- **Le financement du terrorisme : de la modicité des subsides familiaux aux millions de l'affaire Lafarge** 70
Par Delphine BRACH-THIEL

Contenus

Actualités

Contenus pratiques



Revue

Synthèses

Encyclopédies

Jurisprudence



Sources officielles



Actualité des procédures collectives, n° 9 du 07 mai 2026

Sommaire du numéro

Repère



DROIT EUROPÉEN

Directive Insolvabilité III : quelle articulation avec les autres instruments européens ?

N° 106 - Par Eugénie FABRIÈS-LECEA

[Consulter le PDF](#)

Alertes



LÉGISLATION | DIRECTIVE INSOLVABILITÉ III

Insolvabilité III, présentation générale

N° 107

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | DIRECTIVE INSOLVABILITÉ III

De la notion de partie ayant un lien étroit avec le débiteur

N° 108 - Par Florent PETIT

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | INFORMATION ET TRANSPARENCE

[Localisation des actifs appartenant à la masse de l'insolvabilité](#)

N° 109

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | INFORMATION ET TRANSPARENCE

[Fiches d'informations clés, des outils visant à renforcer la transparence des droits nationaux](#)

N° 110

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | ORGANES

[Un nouvel organe : les comités des créanciers](#)

N° 111

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | NULLITÉS DE LA PÉRIODE SUSPECTE

[Des actions révocatoires](#)

N° 112

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | CESSION PRÉNÉGOCIÉE

[De la procédure de cession prénégociée](#)

N° 113 - Par Véronique LEGRAND

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | CESSION PRÉNÉGOCIÉE

[Dispositions communes aux différentes phases de la cession prénégociée](#)

N° 114

[Consulter le PDF](#)

LÉGISLATION | RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

[De l'obligation pour les dirigeants de demander l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité](#)

N° 115 - Par Florent PETIT

[Consulter le PDF](#)

DOCTRINE P. 18

IMMOBILIER

La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 1)

par *Cyril Grimaldi* et *Pierre Vignalou*

ACTUALITÉS P. 5

PROFESSIONS

Erreur d'identification de l'immeuble dans un acte notarié : régime de la prescription de l'action en rectification

IMMOBILIER

Mise à jour technique du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les bâtiments non résidentiels

PERSONNES / FAMILLE

Mise en œuvre d'office de l'intermédiation financière des pensions alimentaires

PRATIQUE P. 13

PROFESSIONS

Bien omis et partage complémentaire : de l'office salvateur du juge

par *Sandrine Le Chuiton*

DOCTRINE P. 23

ENTREPRISE

Pas de titres négociables : pas de don manuel

par *Sébastien Pla Busiris*

ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF231o3 ■ Erreur d'identification de l'immeuble dans un acte notarié : régime de la prescription de l'action en rectification

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF231o4 ■ Mise à jour technique du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les bâtiments non résidentiels

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF231o5 ■ Mise en œuvre d'office de l'intermédiation financière des pensions alimentaires

FISCAL

DEF231o6 ■ La qualification de transfert occulte d'un fonds de commerce suppose l'existence d'une clientèle propre

RURAL

DEF231o7 ■ Précisions relatives à la motivation de la décision de rétrocession d'une SAFER

PRATIQUE P. 13

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF231i5 ■ Bien omis et partage complémentaire : de l'office salvateur du juge par **Sandrine Le Chuiton**

DOCTRINE P. 18

DEF231m0 ■ La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 1) par **Cyril Grimaldi** et **Pierre Vignalou**

DEF231i6 ■ Pas de titres négociables : pas de don manuel par **Sébastien Pla Busiris**

VIE PRO P. 28

OFFRES ET DEMANDES P. 33

INDICES P. 36

161

REVUE D'ECONOMIE FINANCIERE

REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'ASSOCIATION EUROPE
FINANCES RÉGULATIONS N° 161
1^{er} TRIMESTRE 2026

MUTATIONS GÉOPOLITIQUES, FRAGMENTATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

2. L'ère des recompositions

Un cadre prospectif de la géoéconomie mondiale au XXI^e siècle

La recomposition du système monétaire et financier international

Gouvernance économique et financière mondiale : réinventer le multilatéralisme

• **Chronique d'histoire financière**

*Financer un lourd endettement public :
l'expérience française de 1914 à 1928*

• **Finance et littérature**

*Maupassant : lanceur d'alerte
de la « santé mentale »*

• **Articles divers**

*Inclusion financière : la place
de la Tunisie dans les pays
de la région MENA*

*Vers la fin du « privilège
exorbitant » des États-Unis ?*

Mutations géopolitiques, fragmentations économiques et financières

2. L'ère des recompositions

Introduction

BRUNO CABRILLAC

PIERRE JAILLET

Quel rôle pour l'Europe
dans un nouvel ordre mondial
en recomposition ?

ENRICO LETTA

Le multilatéralisme dans un contexte
de bouleversements géopolitiques

ARANCHA GONZALEZ

Un cadre prospectif de la géoéconomie mondiale au XXI^e siècle

Dynamique de croissance potentielle
et hiérarchie économique mondiale

PATRICK ARTUS

Les conséquences de la politique
migratoire de Trump

MATTEO NERI-LAINÉ

HILLEL RAPOPORT

Nouveau contexte stratégique :
nouvel espoir pour la défense
européenne ?

JEAN-PIERRE MAULNY

La signification économique
de l'autonomie stratégique

BRAD W. SETSER

La recomposition du système monétaire et financier international

Une opportunité pour l'euro ?

BARRY EICHENGREEN

ARNAUD MEHL

ISABEL VANSTEENKISTE

Cryptomonnaies, géopolitique et avenir
du système monétaire international

ÉRIC MONNET

Allocation des investissements
internationaux de portefeuille
face à la fragmentation économique
et géopolitique

ISABELLE MATEOS Y LAGO



Fiscalité internationale : ce qui tient encore
dans un monde fragmenté

PASCAL SAINT-AMANS

Gouvernance économique et financière mondiale : réinventer le multilatéralisme

Les institutions financières
et les forums économiques internationaux
face à la crise du multilatéralisme

BRUNO CABRILLAC

PIERRE JAILLET

L'héritage de Donald Trump :
la gouvernance économique
dans un nouvel ordre mondial

GEORGE PAPACONSTANTINO

JEAN PISANI-FERRY

Peut-on (et comment) réguler
la concurrence dans un univers
commercial conflictuel ?

BENOÎT CCEURÉ

L'impératif d'une gestion multilatérale
de la crise climatique

SÉBASTIEN TREYER

Un exemple de polylatéralisme :
le Panel international sur les crédits
biodiversité (IAPB)

SYLVIE GOULARD

CAMILLE MACLET

Chronique d'histoire financière

Financer un lourd endettement public :
l'expérience française de 1914 à 1928

FRANÇOIS CHOUNET

Finance et littérature

Maupassant : lanceur d'alerte
de la « santé mentale »

ALAIN-GÉRARD SLAMA

Articles divers

Inclusion financière : la place de la Tunisie
dans les pays de la région MENA

OMAR GARGOURI

Vers la fin du « privilège exorbitant »
des États-Unis ?

MICHEL DUPUY

ISBN 978-2-37647-121-9

ISSN 0987-3368

Prix : 35 €

